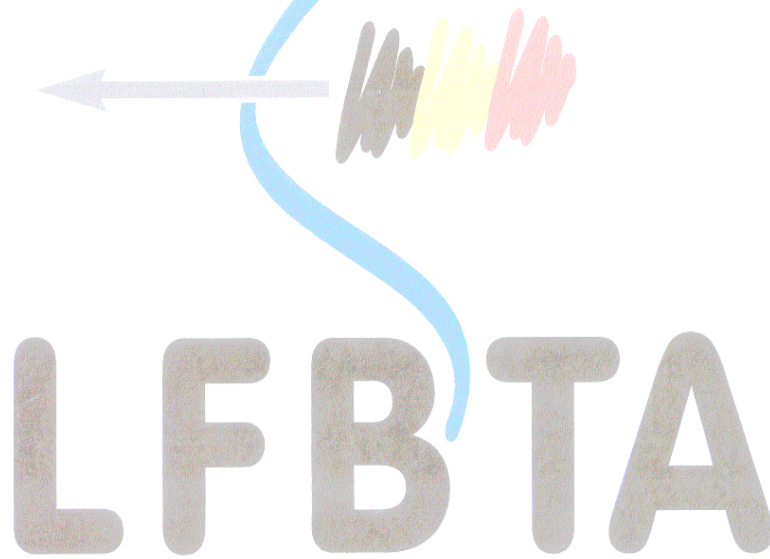


PROCÈS – VERBAL
DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE
(PAR CORRESPONDANCE)
DU
11 JUIN 2008



LIGUE FRANCOPHONE BELGE DE TIR A L'ARC
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

SIÈGE SOCIAL : AVENUE DE MARATHON, 1
1020 BRUXELLES

N° D'ENTREPRISE : 443097681



LIGUE FRANCOPHONE BELGE DE TIR A L'ARC.

Association sans but lucratif

N° d'entreprise : 443097681

Siège social : avenue de Marathon, 1 1020 Bruxelles.

Projet de Procès verbal de l'Assemblée Générale

Extraordinaire (par correspondance) du 11 juin 2008.

Mandataires convoqués :

DE MAERE André, DE RUYTER Jean, DE THIER Philippe, DEIJONCKEERE Josette, FONTAINE Jean-Pol, PATERAKIS Akylas, AULOOS Viviane, VERWAEST Jacques, PEETERS Dominique, MANCHE Bernard, GYSEN Claude, PINCHAERT Michel, PRIEELS Philippe, TRIMPONT Alain, MAERTENS Catherine, LARDI Antonio, VERSTRAETEN Michel, BAYENAY Sébastien, GIELENS André, ROLLIN Nadine, SEMMELING Jean-Emile, EELBO Marc, COENEN Robert, MAZAY Karine, PEIGNOIS Christophe, DECOURTY Jean, DETAILLE Benoît, VAN HAMME Michaël, MATHEU Benoît, Wagner Anne-Cécile, VERHEGGEN Marc, GEERTS Didier, VANDENEDE Thierry, FROIDTHIER Josiane, DELVAUX Paul, DE KOSTER Lucien, MONTELIER Jeanine, JACQUES Serge, VANDEPOELE Mathieu, KOLH Guy, VANDERHEYDEN Bernard, BOLSAIE Mathieu, SPONCK Emmanuel, SCHELSTRAETE Willem, DERY Daniel, VAN DER BEL Jean-Marie, WATTIEZ Eddy, SCHEPENS Michèle, DERAU René, RONSSSE Marc, PAULUS Dominique, DETREZ Jean-Luc, FURNEMONT Daniel, PIETTE Brigitte, VANHENNIS Christophe, ANRYS Nicolas, VAN ZEVEREN Barbara, DELTOUR Gérald, DELTOUR Albert, JOLIVET Christian, AUTEM Alain, BOUILLARD Patricia, SCARCERIAUX Guy, MACHUROT Baudouin, PARMENTIER Philippe, PRELIPCEAN Marina, NICOLAY Thierry, PIERRARD Françoise, ENGLEBERT Eric, ETIENNE Stacy, STELSY Eric, RAGATUSO Michaël, VANDERSTAPPEN Daniel, DELHALE Annie, VANDERVELDEN Vincent, KYRITSOGLOU Sam, CHARLIER Gladys, HANIQUE Francine, DELCOMINETTE Guy, DEFAYE René, LEJOLY Daniel, MAGIS Daniel, LOUIS Patrice, SLAVERIO Yves, SCHLECK Marcel, RAMAEKERS Maxime, DELSAUX Stéphane, MIGNON Benoît, COCQUYT Francis, LAMARCHE Léon, HERCK Pascal, GOFFARD Philippe, VERWILGHEN Jean-Pierre, HARDENNE Christian, DELNOY Régis, LAHY Marianne, MELLET Louis, WATRIN Georges, BRUNO Thomas, BRUSSELMAN Alain, BOXHO Claudine, MOHR Walter, LEFEVRE Philippe, BARON Raymonde, ARNOULT Dany, FISSERS Josy, MEYER-KABOLE Nathalie, MEYER Christophe, BRENY Cédric, MEYER Georges, FLORENT Bernard, GEORTAY Geneviève, LAMBERT Gérard, LAMBERT Emile, BODSON Marie-Thérèse, MATHUS Francis, GEORIS Michel, ALBERTY Muriel, BRUSSELAERTS Dominique, SCHMIT Serge, LELOUP Séverine, BOUCART Bertrand, WEYLAND Albert, MALEVE Vincent, LAURENT Pol, HUBLET Véronique, ESTIEVENART Philippe, PIERLOT Jules, MATAGNE Charles, JACQUET Michel, ROSIERE Julien, ETIENNE Jean-Claude, LATOUR Georges, BOEVER Pierre, SOUPLY Yves, VANDENBERGHE Daniel, LEROY Yvon, MEUNIER Patrick.

Ordre du jour de l'assemblée :

Modification des Statuts : adaptation aux exigences décrétales de la Communauté Française de Belgique.

Le nouveau décret de la Communauté Française impose au Fédérations (Ligues) d'inscrire dans les textes (Statuts) certaines clauses qui n'étaient pas imposées auparavant. La modification proposée concerne 5 articles complétés et 5 articles ajoutés.

-a- aménagements d'articles existants :

- art 1 ... faire référence à la constitution.
- art 8 ... précisions à propos « structure nationale ».
- art 12 ... précisions à propos obligation statutaires des cercles en matière de lutte contre le dopage et le respect de la santé.
- art 28a ... ex art 27a ... précisions à propos de la répartition des sexes au sein du CA.
- art 46 ... ex art 45 précision à propos communication de la mise à jour des substances interdites.

-b- nouveaux articles :

- art 17 ... présentation des droits et obligations des cercles en matière de lutte contre le dopage, de sécurité, du code d'éthique, etc.
- art 47 ... énumération des sanctions disciplinaires applicables.
- art 49 ... concerne éthique sportive applicable en Communauté française.
- art 53 ... application des normes minimales fixées par le gouvernement de la communauté en matière d'encadrement.
- art 54 ... obligation d'information à propos des formations de cadres organisées par la LFBTA.

Résolution :

1. APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS

138 mandataires (sur 155 possibles) ont été convoqués ... le quorum des deux tiers est de 103.

Quorum atteint : 108 réponses ont été réceptionnées (la date de la poste faisant foi) ... certaines au siège social, les autres au secrétariat administratif.

Pour être adoptée ou refusée, la modification devait récolter deux tiers de réponse identiques sur les 108 réponses reçues ... soit 72.

Le résultat des votes est : 107 réponse « oui » et une réponse « non ».

L'assemblée générale extraordinaire par correspondance DECIDE à la majorité des deux tiers d'approuver la modification des statuts.

Ceux-ci seront déposés près du greffe du tribunal de commerce pour parution au « Moniteur belge ».

Michel VERSTRAETEN
PRESIDENT de la LFBTA

Léon LEJEUNE
SECRETAIRE GENERAL de la LFBTA